



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
ANGOULEME

## COMMENT PAYER VOTRE FACTURE ?

---

- Par chèque à l'ordre du GTC ANGOULEME
- Par virement (en rappelant le n° de facture/affaire/dépôt/Siren)

*Coordonnées bancaire du greffe :*

IBAN : FR6040031000010000136009K65

BIC : CDCGFRPPXXX

GTC ANGOULEME